

HECH Verband historischer Eisenbahnen Schweiz

Procès-verbal résumé de l'Assemblée générale tenue le 9 mars 1996 au
Bachet de Pesay, bâtiment administratif des TPG à Genève

* * * * *

L'assemblée est ouverte à 13h50 par M. Lauri, président de l'AGMT qui s'est occupé de l'organisation de cette journée et qui remercie les TPG pour la mise à disposition de la salle et de la documentation. Il remercie également l'équipe de l'AGMT pour le travail qui a été effectué jusqu'ici. Il passe ensuite la parole au Président Hugo Wenger qui déclare ouverte cette première assemblée générale et rappelle l'ordre du jour qui a été envoyé à chacun.

1. Choix des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée constituante
3. Lecture du rapport annuel et approbation
4. Comptes 1995 et budget 1996. Approbation
5. Admission de nouveaux membres
6. Activités proposées. Formation de groupes de travail
7. Propositions des membres

Le Président rappelle que seuls les membres fondateurs ont droit de vote sur les points 1 à 5 et que chaque membre n'a droit qu'à une voix.

Il excuse ensuite les trois associations suivantes :

- Club del San Gottardo à Mendrisio
- Verein Pacific 01202 à Ittigen
- Verein Tram-Museum à Zurich

La liste des présences fait ressortir la participation de 25 personnes représentant 20 associations.

Personne ne demandant une modification à l'ordre du jour proposé, il est passé au point 1.

1. Choix des scrutateurs

M. Markus Brunner (FWF) est élu par 12 voix.

2. Protocole de la séance constituante

Le procès-verbal de l'assemblée du 18.2.1995 a été adressé aux membres par courrier postal. Il est admis à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel

Ce rapport a également été envoyé à chacun par poste. Il ne soulève aucune remarque et est admis à l'unanimité.

4. Comptes et budget

M. Thomas Pulfer (HEG) nommé caissier à l'assemblée du 18.2.1995 a ouvert un compte bancaire. La cotisation fixée à Fr. 100.- pour l'année 1995 n'a pas été encaissée car le comité n'a pas eu la possibilité d'entreprendre une importante activité. M. Pulfer propose de conserver la cotisation de Fr. 100.- pour 1996.

Budget pour 1996

Sur la base d'un effectif de 25 membres à Fr. 100.--, des dépenses de fonctionnement (AG, groupes de travail, frais généraux) s'élevant à Fr. 700.-, il resterait un montant disponible pour constituer un capital de départ de 1'800.-

Tout reste cependant ouvert dans l'attente des décisions sur l'activité des groupes de travail dont il sera question au point 6.

Personne ne demandant d'explications au caissier sur ses propositions, il est passé au vote sur proposition de M. Robert Steyer (Mikado).

Les propositions du caissier sont approuvées par 10 voix, sans voix contraires.

5. Nouveaux membres

Onze associations remplissant les conditions fixées dans les statuts se sont annoncées pour devenir membres HECH. Chaque nouveau membre est accepté individuellement.

	OUI	NON	Abstention
Parc d'Attractions du Châtelard VS S.A.	10		
Vapeur Val de Travers	10		
Club du tramway Fribourg	10		
Association des amis des Ch. de fer Mizox	9		1
Club del San Gottardo	10		
Tram Verein Bern	10		
Freunde Brünig-Nostalgie Bahn	9		1
Schweiz-Verein der Feld- und Wekbahnfreunde	10		
Verein Aktion Pro Sächsitram Zurich	10		
Genossenschaft TEE Classics	9		1
La Traction SA Delémont	10		

Le Président souhaite dès lors la bienvenue à ces nouveaux membres et espère une collaboration active et fructueuse de tous les partenaires.

Une discussion s'engage alors sur le mode de représentation des associations.

M. Steyer (Mikado) souhaite que chaque association ait une voix. Un membre pourrait représenter plusieurs associations et avoir dès lors plusieurs droits.

M. Sicher (Brünig-Nostalgie + Ballenberg- Dampfbahn) estime que les associations ne peuvent être représentées que par un membre faisant partie du comité ou du Conseil de ces associations.

M. Jarne (Blonay-Chamby) pense que les statuts sont clairs. Si une association veut avoir son mot à dire, il faut qu'elle participe aux assemblées. Le but de notre Union consiste à réaliser un travail en commun. Il faut donc être présent pour participer.

M. Achermann (Eurovapor) estime que l'on ne peut pas représenter une entreprise si l'on n'en fait pas partie.

M. Sicher renchérit en souhaitant que les représentants aient une fonction au Conseil d'administration des associations.

M. Steyer est cependant d'avis que chaque association devrait être libre d'envoyer une personne quelconque qui aurait de l'intérêt et du temps libre pour participer aux groupes de travail.

MM. Keller (TEE Classics) et Achermann concluent le débat. Chaque membre aura droit à une voix.

Pour clore ce point, M. Brunner (Feld- und Werkbahnfreunde) demande si l'effectif des membres pourrait s'accroître encore.

Le Président indique que les trams de Bâle ainsi que le chemin de fer de la Vallée de Joux ont refusés de faire partie de notre Union.

6. Activités proposées

Le Président souhaiterait que des groupes de travail soient constitués pour traiter de sujets intéressants les membres. Ils feraient rapport lors des assemblées générales.

Parmi les thèmes annoncés par les membres, on trouve :

1. Publicité générale
2. TVA, impôts fonciers, impôt sur bénéfice et capital
3. Contact avec l'étranger
4. Traction vapeur dans le cadre des normes européennes.

Aucune autre proposition n'étant parvenue, tout reste ouvert. Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur ces thèmes car on constate que chacun est très accaparé par les activités de son association et n'a guère de temps à consacrer à l'Union. Il pense que le thème TVA pourrait faire l'objet d'une conférence, le BVZO ayant fait une expérience positive dans ce sens.

De la discussion animée sur ce sujet, on relève les positions suivantes :

- organisation d'un séminaire d'une ½ journée à Bern
- échange de vue entre les membres
- intérêts pour la clientèle qui pourrait déduire l'impôt préalable
- chaque membre soit s'occuper de son affaire

Les associations intéressées à disposer de plus d'informations sur cette question devraient s'annoncer auprès de l'Union qui les mettra en contact avec les caissiers qui ont résolu ces problèmes.

Cette proposition est acceptée par 13 oui contre 1 non.

Au niveau de la publicité, les associations suivantes ont manifesté de l'intérêt :

Tramverein Bern - San Gottardo – Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

M. Achermann (Eurovapor) serait d'accord d'aider dans cette matière.

TEE Classic par M. Keller serait également intéressé à participer.

Ce groupe de travail pourrait être ainsi constitué. M. Jucker de l'ANAT, déjà membre du comité de l'Union, propose qu'un membre se charge de réunir ces associations intéressées et que le groupe s'agrandisse au fur et à mesure. Eurovapor se charge de prendre contact avec les responsables des associations mentionnées pour lancer le groupe de travail.

Autres domaines :

2 thèmes devraient être abordés

- Restauration de véhicules
2 associations seraient intéressées mais leurs responsables sont des manuels qui ne veulent pas participer à des séances plénières
- Réalisation d'un projet, financement, démarches à entreprendre

Il se dégage de la discussion que chaque membre devrait faire parvenir des idées aux membres du comité qui les adresseraient par circulaire aux membres pour connaître qui aurait ou aurait eu des problèmes semblables. Ces circulaires pourraient contenir également une rubrique : Achat - Vente de matériel

Le Président est d'accord avec cette formule. Il fixera un délai pour l'envoi des premiers documents. La fréquence de ces feuilles d'informations sera fonction des besoins et la présentation sans grande importance pour limiter les frais.

Il souhaite cependant vivement que ces feuilles ne soient pas seulement un travail du comité mais qu'elles reflètent l'intérêt de tous les membres de l'Union.

Cette proposition est acceptée par 15 OUI avec 1 abstention.

Au chapitre des contacts avec l'OFT, les membres relèvent qu'il faut éviter le perfectionnisme. Les contacts ont lieu généralement directement avec les chemins de fer propriétaires des voies et installations.

D'une façon générale, on désire toujours plus de sécurité que par le passé.

Le Président constate dès lors que les feuilles d'information pourront transmettre tout ce que l'on apprendra sur cette question.

7. Propositions des membres

Aucune proposition n'étant parvenue au comité dans les délais, le président peut déclarer la partie officielle terminée à 16h00. Il remercie l'AGMT pour tout le travail accompli alors que M. Achermann (Eurovapor) remercie M. Hugo Wenger pour l'activité déployée lors de cette assemblée.

Dans les divers, le Blonay-Chamby signale que Fedecrail tiendra son assemblée les 27-28 avril à Birmingham, que le Parlement européen demande de zébrer les surfaces chaudes et qu'un problème à étudier pourrait être le Freeaccs des chemins de fer historiques sur les réseaux.

Le rédacteur du PV :
Bernard Philippin

Le Châtelard VS, le 9.03.1996